

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprim
Fribourg (Suisse)

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicités
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue SAINT-PIERRE
FRIBOURG.

Journal politique, religieux, social

Table with 3 columns: Canton, fr insertion, et suivantes, et lignes. Rows for Suisse, étranger, Réclamations.

Nouvelles du jour

Toujours la grande indécision au sujet de la Russie.

Au lieu de poursuivre sa marche en avant contre les bolchévistes, le général Dénikine s'est tourné, comme on le sait, contre les États allogènes qui veulent se séparer de la Russie.

Le dernier succès de Dénikine avait été la trahison du général Tarnawski. Ce chef galicien avait passé de son côté avec un détachement de trois cents hommes.

Cependant, cette attitude de quelques Galiciens n'est pas négligeable. On sait que la Galicie orientale a été placée par les Alliés sous le protectorat polonais pour une durée de vingt-cinq ans.

Petlioura, luttant contre l'armée rouge, d'une part, et attaqué de l'autre par Dénikine et ses tanks anglais, devait bien faire la paix avec ses voisins occidentaux, la Roumanie et la Pologne.

A l'heure qu'il est, Petlioura et son armée se sont retirés sur le Dniester, en tâchant de prendre contact avec les différents groupements d'insurgés qui luttent dans le sens de l'indépendance.

Il y a aussi la question religieuse. On sait que les Ukrainiens occidentaux sont catholiques. Ils pratiquent le rite grec; ce sont des « Uniates ».

En une seule séance, le Sénat italien a discuté et approuvé la réponse au discours du trône. Il n'en ira pas de même à la Chambre

des députés, où plus de cinquante orateurs sont inscrits, dont une trentaine de socialistes. On s'attend à de chauds et longs débats. C'est de sort du ministère Nitti qui est en jeu.

Le Messaggero, organe officieux de M. Nitti, déclare révoqué de tout fondement la nouvelle de la nomination provisoire du commandeur Namias à la direction générale de l'école primaire.

Le parti socialiste indépendant d'Allemagne, qui groupe les socialistes antigouvernementaux, vient de tenir son congrès à Leipzig.

Le congrès a donné un coup de barre décisif vers le communisme. Jusqu'à présent, les socialistes indépendants n'avaient pas de tactique bien définie; ils louchaient entre l'action parlementaire et l'action révolutionnaire.

Le congrès de Leipzig a repoussé avec dédain les avances des socialistes officiels qui, sous l'inspiration de M. Scheidemann, souhaitaient une réconciliation entre majoritaires et indépendants.

Nouvelles diverses

M. Clémenceau a quitté Paris, hier soir, mercredi, se rendant à Londres.

Le président Wilson s'est prononcé contre la rupture des relations avec le Mexique.

On mande de Christiania que le comité Nobel a décidé de renoncer à l'attribution du prix Nobel pour 1918 et 1919.

M. Herriot a été réélu maire de Lyon.

Le maréchal Joffre à Gilon

On nous écrit de Lausanne: Le maréchal Joffre a passé, mercredi matin, en gare de Lausanne, à dix heures et demie, se rendant à Gilon, où il fera, avec sa famille, un séjour de quelque durée.

constitué de France à Lausanne et M. le municipal Rossel.

C'est à Gilon, et non à Montreux, que le maréchal passera son congé, en compagnie de M^{me} et de M^{lle} Joffre. Le vainqueur de la Marne est en tenue civile.

A l'arrivée du maréchal Joffre à Gilon, une filette a simplement remis un bouquet au maréchal. Puis le maréchal a pris place avec la maréchale et M^{lle} Joffre dans un train qui l'a conduit à l'hôtel Bellevue.

M. MUSY conseiller fédéral

Depuis quelques mois, le bruit circulait que M. Musy, conseiller d'Etat et conseiller national, pourrait être élu au Conseil fédéral, comme successeur de M. Ador, bien déterminé à décliner une réélection.

Genève ayant été à l'honneur par M. Ador, il semblait indiqué que l'un des autres cantons de la Suisse romande qui n'ont pas à Berne un représentant permanent, et plus spécialement Valais et Fribourg qui n'en ont jamais eu, pussent enfin aspirer à cette juste et noble fierté.

Notre pensée n'est pas de parcourir tous les discours qu'il a prononcés ni même de signaler les points essentiels des principaux d'entre eux. Néanmoins, nous voulons dégager les caractères de ses interventions oratoires. Cela suffira à mettre en relief la valeur de l'homme public, qui inaugure la plus haute carrière de notre pays.

La Confédération en est à rechercher des hommes d'élite, ardents et clairvoyants, pour renforcer son Conseil suprême. Or, parmi ceux qui ont attiré le plus l'attention de l'opinion publique, notre concitoyen, M. Jean Musy, se trouvait au premier rang.

En attaquant certains meneurs socialistes, en stigmatisant leurs doctrines, notre concitoyen a eu garde de se montrer un esprit négatif au point de vue des réformes économiques et sociales. Au contraire, il a montré ce qu'il fallait faire pour le travailleur afin de lui assurer une condition meilleure et il a exposé, sur les problèmes sociaux si difficiles et si complexes, des opinions qui montrent qu'il les a fort bien étudiés.

M. Musy a continué l'œuvre de ses devanciers en lui apportant les améliorations nécessaires. La splendide réussite de notre dernier emprunt a été le couronnement de cette œuvre d'affermissement du crédit fribourgeois.



M. JEAN MUSY conseiller fédéral le 11 décembre 1919

tant plus que ses collègues des Chambres fédérales, moins attentifs à ce qu'il a fait pour son canton, le choisissent surtout pour l'activité féconde qu'ils lui ont vu mettre en œuvre au Conseil de la nation.

Pendant que beaucoup de députés à Berne passent plusieurs années ayant de faire leurs preuves, notre concitoyen s'est immédiatement imposé par la façon claire et nette dont il comprenait les problèmes entrelacés de nos vingt-deux républiques.

Notre pensée n'est pas de parcourir tous les discours qu'il a prononcés ni même de signaler les points essentiels des principaux d'entre eux. Néanmoins, nous voulons dégager les caractères de ses interventions oratoires. Cela suffira à mettre en relief la valeur de l'homme public, qui inaugure la plus haute carrière de notre pays.

M. Musy a toujours eu ce don de parler sur ce qui était de la plus brûlante actualité: l'expulsion des indésirables, le bolchévisme en Suisse, la grève générale, le danger de la centralisation financière, le maintien des droits des cantons, etc.

En attaquant certains meneurs socialistes, en stigmatisant leurs doctrines, notre concitoyen a eu garde de se montrer un esprit négatif au point de vue des réformes économiques et sociales. Au contraire, il a montré ce qu'il fallait faire pour le travailleur afin de lui assurer une condition meilleure et il a exposé, sur les problèmes sociaux si difficiles et si complexes, des opinions qui montrent qu'il les a fort bien étudiés.

M. Musy a continué l'œuvre de ses devanciers en lui apportant les améliorations nécessaires. La splendide réussite de notre dernier emprunt a été le couronnement de cette œuvre d'affermissement du crédit fribourgeois.

à plusieurs orateurs socialistes qui l'avaient pris à partie à propos de son fameux discours sur la grève.

Nous ne disons rien de ses exposés touchant des questions financières. Ils sont hautement appréciés par ceux qu'elles intéressent spécialement. Il se ment à l'aise au milieu des avalanches de chiffres, et surtout il sait faire clairement envisager les conséquences d'un projet fiscal.

M. Musy entre au Conseil fédéral à une heure où la charge de gouverner est plus ardue que jamais. Il est d'une signification toute particulière que l'on ait fait appel à un Fribourgeois dans un pareil moment.

Nous souhaitons à l'élu le secours d'En-Haut pour l'aider à s'acquitter avec succès de sa lourde tâche et pour remplir l'attente du peuple suisse qui l'a investi aujourd'hui des plus redoutables responsabilités.

Le nouveau conseiller fédéral, M. Jean Musy est né à Albeuve (Gruyère) le 10 avril 1876, d'une famille originaire de Grandvillard, qui avait acquis la bourgeoisie d'Albeuve. Son grand-père, M. Pierre Musy, fut conseiller d'Etat et longtemps préfet de la Gruyère et député au Grand Conseil.

M. Jean Musy fit ses études littéraires au collège Saint-Michel à Fribourg, et sa philosophie à Saint-Maurice en Valais. Il fut élève de la Faculté de droit de notre Université, puis il passa quatre semestres aux universités de Munich, Berlin et Vienne. Revenu à Fribourg, il conquit le doctorat en droit. Il fut aussitôt nommé substitut du procureur général; il subit ensuite les examens d'avocat, et pratiqua l'avocatie à Bulle, de 1906 à 1910. En 1911, il fut élu député de la Gruyère au Grand Conseil. Il était alors directeur du Crédit gruyérien, à Bulle. Il fut élu conseiller d'Etat en 1912, et il lui fut attribué la Direction des Finances. Il est conseiller national depuis 1914.

La carrière et la famille de l'élu

On nous écrit: La famille Musy est une ancienne famille de pays fribourgeois. Gruyériens de vieille souche, bourgeois de Grandvillard et d'Albeuve, nous trouvons déjà les Musy avec leurs combourgeois de Gruyère à la bataille de Morat. Bourgeois de Romont, ils occupent dès le 15^{ème} siècle, dans le clergé et la magistrature, des charges importantes. Le chroniqueur mentionne, parmi tant d'autres, Dom Musy, chanoine et bienfaiteur de Romont. La vénérable abbaye de la Filie-Dieu s'honore d'une abbesse Musy (1550-1556). A Grandvillard, nous trouvons des banniers Musy. Profondément attachés au sol natal, propriétaires terriens, bons patriotes et grands chré-

tiens, les Musy jouissent dans la contrée de l'estime générale.

Pierre Musy, le grand-père du nouveau conseiller fédéral, fut conseiller d'Etat de 1842 à 1848. Préfet de la Gruyère pendant vingt ans, député au Grand Conseil, il fut une figure marquante de son époque; beaucoup se souviennent encore de lui; il est encore populaire dans la génération actuelle.

C'est dans des traditions de droiture et de travail, dans ce milieu si vraiment suisse que fut élevé Jean Musy par son excellent père, Jules Musy, et par sa mère, Louisa Thedy, femme d'une grande piété, objet de la vénération de son entourage.

L'hôtel de l'Ange, à Albeuve, lieu de naissance de M. Musy, était connu non seulement par l'accueil cordial fait à tous les hôtes, mais aussi pour ses inépuisables charités et les bons conseils que chacun y trouvait.

Par son mariage, M. Musy est allié à une famille glorieusement connue dans les fastes des régiments suisses à Rome. Plusieurs générations de cette famille se distinguèrent au service du Saint-Siège. Fribourg se souvient encore du père de M. Musy, le commandant comte de Meyer, ancien commandant de la gendarmerie fribourgeoise, grande figure militaire, qui, sous Pie IX, prit part à toutes les campagnes de cette époque si troublée et dont la conduite héroïque fut une gloire pour sa famille et son pays.

Au Conseil national

Berne, 10 décembre.

Au sujet du postulat de M. Bossi (Tessin) demandant au Conseil fédéral de proposer qu'il soit alloué aux députés au Conseil national une indemnité pour leurs frais de voyage, en marge des jetons de présence, M. Motta a reconnu le bien-fondé de cette demande et a déclaré que le Conseil fédéral reviendra devant la Chambre avec des propositions dans la session de février.

Le postulat de M. Witemin (Genève) invitant le Conseil fédéral à inscrire au budget de 1920 les sommes nécessaires pour verser au personnel fédéral les augmentations triennales de traitements et salaires auxquels ils avaient droit et dont ils ont été privés en 1915, a été rejeté, par 72 voix contre 34.

Les dépenses du Département politique (affaires intérieures) sont adoptées sans discussion, après un rapport de M. Jenny (Glaris). Au Département de l'Intérieur (rapporteur: M. de Strang, Thurgovie), une discussion s'engage au sujet d'un crédit de 1500 fr. proposé par M. Soller (Bâle-Campagne) pour la société des sténographes. Ce crédit est combattu pour des raisons de principe par la commission et M. Ador. Le crédit est maintenu, par 71 voix contre 14.

M. Burren propose d'accorder un crédit de 200,000 francs au fonds des dommages non assurables. Ce crédit est combattu par M. A. Lor et défendu par M. Balmer (Lucerne), qui propose de le réduire à 100,000 fr. M. Motta prend encore la parole, puis M. Burren retire sa proposition en faveur de celle de M. Balmer, qui est adoptée par 59 voix contre 34.

M. Hebertin demande un crédit pour l'établissement hospitalier des enfants anormaux à Balgen. M. Ador répond que le Conseil fédéral étudiera la question lorsqu'il s'agira des crédits supplémentaires.

M. Sraudi (Zurich) rapporte sur les travaux publics. M. Rothpletz (Berne) demande de porter de 700,000 fr. à un million les crédits pour l'entretien des bâtiments fédéraux. Cette proposition est combattue par M. Ador, et rejetée par 50 voix contre 41.

M. Evéquo rapporte sur le Département de justice et police.

A 5 h. du soir, la Chambre reprend la discussion du budget. M. Affolter (Soleure) rapporte sur le Département des finances, dont les dépenses sont adoptées sans discussion. M. Stuber (Soleure) rapporte sur le Département de l'économie publique.

M. Grospreire, socialiste (Berne), constate que le budget contient une subvention de 25,000 francs pour la fédération des chrétiens sociaux, mais aucune pour l'Union syndicale. Il demande, pour cette association, l'application du même principe et l'octroi d'une subvention de 145,000 francs.

M. Schalthes déclare que la question de la révision des subventions aux associations ouvrières mérite d'être étudiée pour le prochain budget. M. Mächler (Saint-Gall) appuie cette manière de voir.

M. Naine (Vaud) déclare que l'Union syndicale est une association neutre et mérité d'être subventionnée au même titre que les autres associations ouvrières.

M. Schalthes, conseiller fédéral, réplique que l'Etat ne peut subventionner que des associations politiquement neutres.

M. Huggler (Zurich) propose de bifler le crédit de 25,000 fr. aux associations des chrétiens sociaux.

M. Scherrer (Saint-Gall) expose que, après la grève générale, les chrétiens sociaux ont dû se séparer de l'Union syndicale pour se placer sur le terrain de la réconciliation des classes.

M. Graber (Neuchâtel), estime qu'il faut renvoyer toute cette affaire à l'année prochaine.

M. Grealich (Zurich) appuie cette manière de voir, et M. Schalthes réplique en disant que les motifs exposés par M. Scherrer ne sont pas ceux qui ont guidé le Conseil fédéral, dont le seul but est de s'assurer, dans le domaine économique, la collaboration des associations ouvrières.

La proposition de verser une subvention de 145,000 fr. à l'Union syndicale est repoussée, par 96 voix contre 27.

Le subside de 25,000 fr. aux associations des chrétiens sociaux est maintenu, par 90 voix contre 25.

M. Rickli (Berne) demande, pour la lutte contre le goitre, un crédit de 10,000 fr., qui est voté par 50 voix. Le budget du Département de

l'économie publique est liquidé, puis on passe à celui des chemins de fer, qui est adopté sans discussion. M. Jenny (Glaris) rapporte sur les établissements en régie; M. Stuber (Soleure) sur les postes et télégraphes. M. Haab ajoute quelques observations relatives au budget des constructions et relève spécialement l'accroissement énorme du trafic téléphonique et télégraphique. C'est pour remédier à l'insuffisance des installations qu'on demande un crédit plus élevé.

La discussion du budget est terminée.

La votation aura lieu jeudi, M. Jenny (Berne) dépose une motion demandant la révision de la loi fédérale concernant les subsides à l'agriculture.

AU CONSEIL DES ETATS

Berne, 11 décembre.

Séance du matin

Le Conseil poursuit la discussion du budget. Au chapitre des dépenses de l'administration des télégraphes et téléphones, la commission propose de réduire le poste du compte d'établissement de 30 millions. M. Haab, conseiller fédéral, fait ressortir le besoin urgent d'étendre les réseaux; il propose de ne réduire les crédits que de 15 millions, ce qui est accepté.

Les chapitres du Département militaire et des affaires étrangères du budget sont ajournés à la session de février 1920, et les Chambres prorogent un arrêté ne mélangant en vigueur au 1^{er} janvier que les parties du budget approuvées jusqu'ici. Pour les chapitres ajournés en février, le régime de 1919 sera appliqué.

Le Conseil aborde ensuite le projet de loi sur l'allocation supplémentaire de renchérissement au personnel de l'administration fédérale, allocation qui, avec celle des cheminots, entrainera pour la Confédération une dépense de 28 millions.

M. Motta, conseiller fédéral, justifie le projet de supplément de renchérissement, qui est, dit-il, une œuvre de justice. L'orateur annonce pour l'année prochaine la révision de la loi sur les traitements. L'entrée en matière est votée sans opposition, et le Conseil s'ajourne à 5 h.

Séance du soir

Le Conseil continue la discussion du projet d'allocation supplémentaire au personnel de l'administration fédérale. Après un long débat sur la question de savoir si le supplément devrait être attribué suivant les conditions du lieu de domicile de l'intéressé ou celles du lieu où il travaille, le texte de la commission est approuvé, par 24 voix contre 7, et l'ensemble du projet voté par 25 voix.

Le Conseil confirme les membres de la commission militaire, dont le président est M. Mercier (Glaris). Il liquide encore le chapitre des affaires intérieures du budget du Département politique et adopte un amendement de M. Lejeune, priant le Conseil fédéral d'examiner la question de la suppression des crédits pour le bureau de statistique. L'entrée en matière sur le budget des Chemins de fer fédéraux est votée.

M. Schaepler (Soleure) dépose une motion priant le Conseil fédéral de faire rapport sur la question de savoir si l'on ne devrait pas voter une plus grande attention aux soins à donner aux anormaux, aveugles, sourds-muets faibles d'esprit, épileptiques, estropiés, et s'il n'y aurait pas lieu d'attribuer aux établissements s'occupant de ces malheureux et entretenus par la charité privée une subvention fédérale suffisante.

Les traitements fédéraux

Nous lisons dans l'Action Sociale un article de M. J. Bréchet, fonctionnaire postal à La Chaux-de-Fonds, à propos des revendications du personnel fédéral pour 1920, dans lequel l'auteur trouve mauvais que la Liberté ait critiqué certaines de ces revendications.

Rappelons de quoi il s'agit: Le comité de l'Union fédérative du personnel fédéral revendique comme allocations pour 1920 les chiffres suivants:

1. 100 % pour tous les traitements jusqu'à 2800 francs, avec diminution de 1 % pour chaque 200 francs en plus;
2. Indemnité en faveur des familles de plus de trois enfants;
3. Indemnité de résidence dans les grandes villes.

Au vu de ce programme de revendications, nous avons déclaré que nous trouvions excessif le taux de la hausse pour les catégories supérieures de traitement, car, ainsi que nous l'avons montré, d'après l'échelle proposée, un employé ou fonctionnaire payé 4000 francs devrait recevoir 7760 francs; un employé ou fonctionnaire payé 5000 fr. recevrait 9250 francs; un employé ou fonctionnaire payé 6000 fr. aurait droit à 11,640 francs!

Nous croyons être l'interprète de l'opinion publique lorsque nous disons que le personnel fédéral exagère quand il formule de pareilles revendications.

Nous accordons de grand cœur aux employés des catégories inférieures que leur traitement soit largement amélioré. Mais nous ne saurions admettre ce que l'on demande pour les fonctionnaires des classes supérieures.

M. Bréchet prétend qu'il n'y aurait qu'un nombre très limité de bénéficiaires. Le nombre ne fait rien à l'affaire; c'est le principe qui importe. Or, le principe est qu'il ne serait pas juste ni raisonnable que des fonctionnaires qui ont déjà une situation privilégiée à bien des égards, en comparaison des employés des administrations privées, soient doublés ou presque triplés, quand cette mesure aurait pour résultat de porter ce traitement à des taux comme ceux que nous avons cités.

M. Bréchet allègue que ces fonctionnaires doivent « tenir leur rang ». Si cette raison était valable, tous les employés d'une certaine

classe qui sont au service d'entreprises privées pourraient révoquer pour exiger que leur traitement fut élevé à 7,800, 9,000 ou 11,000 francs. Mais cet argument n'est pas recevable. Quand les circonstances générales sont telles qu'on peut dire que le monde a subi un appauvrissement considérable, il ne saurait être question de continuer à vivre sur le même pied qu'en temps d'abondance. Dans une période de gêne comme celle que nous traversons, chacun a le devoir de se restreindre et de régler ses dépenses d'après ses facultés. Il est juste, certes, que les salaires et les traitements soient mis en rapport équitable avec les conditions nouvelles, mais ce n'est pas de l'équité que d'appliquer la même règle à un traitement de 2500 fr. et à un de 5000.

L'Action Sociale n'a pu, sans doute, refuser au président de l'Union romande des travailleurs catholiques d'insérer ses observations sur nos articles. Mais nous serions étonné que sa rédaction ne partageât pas notre point de vue, qui se résume ainsi: Pour les petits employés, l'amélioration la plus large possible; pour les hauts fonctionnaires, traitement équitable, mais non pas prodigal.

A la Chambre française

Paris, 9 décembre.

La séance de rentrée. — Les nouveaux ministres. — Les prochaines orientations politiques.

La nouvelle Chambre, née le 16 novembre, s'est réunie pour la première fois, lundi, 9 décembre, à 3 h. de l'après-midi, sous la présidence de son doyen d'âge, M. Jules Siegfried, député de la Seine-Inférieure. On peut dire que l'Assemblée est entrée en fonctions comme portée par une immense vague de popularité. Plus de quarante mille personnes avaient sollicité la faveur d'assister à la scène historique, qui s'est déroulée hier dans l'enceinte du Palais Bourbon: de retour au foyer national des vingt-quatre députés d'Alsace et de Lorraine.

Tandis qu'un millier de privilégiés se casait à grand peine dans les tribunes, une foule considérable, massée aux abords de la place et du Pont de la Concorde et sur le quai d'Orsay, acclamait, à leur arrivée, les nouveaux élus. Parmi eux, ceux qui viennent des deux provinces reconquises. Précédés des huissiers, ils ont fait en corps leur entrée solennelle dans la salle des séances, ont défilé devant M. Clémenceau, qui leur serra la main au passage, et sont allés s'asseoir sur les bancs occupés jadis par les membres de la majorité radicale, derrière les membres du gouvernement, face à la tribune présidentielle.

M. Jules Siegfried, qui porte allégrement ses 83 ans, et qui est lui-même originaire de Mulhouse, a prononcé, d'une voix claire et forte, un excellent discours. Puis M. François, député de Metz, au nom de ses collègues alsaciens et lorrains, a lu une déclaration émouvante, qui fut écoutée debout, par l'Assemblée, toute frémissante d'un patriotique enthousiasme.

Aujourd'hui, a dit M. François, au lendemain de notre libération, nous ressouons la chaîne de nos traditions historiques. Héritiers légitimes des protestataires de Bordeaux, nous tenons, au moment où nous prenons possession de leurs sièges demeurés vacants pendant près d'un demi-siècle, à signifier à l'Allemagne et au monde entier que l'Alsace et la Lorraine n'ont jamais cessé d'appartenir au cœur de la famille française et nous jurons, tant pour nous que pour nos compatriotes, nos enfants et nos descendants, de le revendiquer éternellement envers et contre tous les usurpateurs.

M. Clémenceau, dernier survivant des protestataires de 1871, a répondu à M. François; de sa courtoise harangue, détachons au moins ce passage: Alsaciens et Lorrains, vous dont la présence parmi nous suscite tant de joies, après tant de misères, soyez nos témoins, nos garants, que, à travers la nature et le salutaire divergence des esprits, la permanence sauvegardée de la France ne peut être assurée sans le développement continu d'une grande amitié nationale entre tous les Français.

La Chambre n'a cessé d'accueillir de ses applaudissements chacune des phrases prononcées par les trois orateurs et elle a voté l'affichage de leurs discours. En revanche, elle a refusé cet honneur à une brève déclaration de M. Albert Thomas, parlant au nom des socialistes. « Il n'y a pas besoin, a dit un député provincial, M. André Lefèvre, d'une déclaration spéciale d'un parti quelconque, le jour où se trouve reconstituée l'unité de la patrie. »

Ce langage du bon sens a été approuvé, et la Chambre s'est tout de suite ajournée au 17 décembre, pour permettre à ses membres de s'occuper des élections aux conseils généraux qui auront lieu le 14 décembre, dans toute la France.

Telle fut, dans ses lignes essentielles, cette séance mémorable, qui prend place désormais parmi les grandes scènes de l'histoire nationale et dont nous n'avons pu rendre, comme nous l'aurions voulu, la physionomie.

Du moins, M. Clémenceau a-t-il donné aux élus du 16 novembre un mot d'ordre clair: « Point de relâche, point de vaines querelles. La France à relaire. Nations-nous. » C'est par ces formules lapidaires qu'il a terminé son discours. Ce sont bien ces mots que la majorité et le pays souhaitaient entendre.

L'opinion, en France, est en réaction sérieuse contre les excès d'une époque inutile. Elle veut, pour l'ouverture de la session parlementaire, ce lever de rideau et cette apothéose réparatrice. Elle attend maintenant du travail et des actes. De plus en plus on se sent hostile aux bavardages stériles, aux calculs savants de la politique des groupes, aux exercices d'équilibre entre les partis. Ces expressions de « groupes », de « partis », prises dans leur acception

ancienne, ne lui inspirent qu'une profonde répugnance. L'idée que les « jeunes » députés aillent former une coalition particulière n'a rencontré dans le public, aucune sympathie. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, et si la Chambre veut répondre à la confiance qu'on lui témoigne, elle fera bien de ne pas s'engager dans cette voie et de laisser de côté les douze ou quinze dénominations de ses associations d'antrefois. On affirme que les nouveaux élus, systématiquement, se refusent à se rendre aux convocations qui leur sont adressées par les anciens chefs de parti. Peu à peu, ils se rangeront, selon leurs affinités et leurs tendances, mais ils ne veulent pas, pour le moment, se partager à l'infant.

Quant aux nouveaux ministères, aux successeurs de M. Lafferre, de M. Clémenceau et de M. Collard, leur choix a fait bonne impression. M. Léon Bérard, qui a pris le portefeuille de l'instruction publique et des beaux-arts, a une réputation méritée de fin lettré et d'homme politique modéré. M. Jourdain, député du Haut-Rhin, est originaire d'Alsace; il fut, durant la guerre, attaché à l'ambassade de France, à Berne, et n'a laissé, à ceux qui l'ont alors apprécié, que d'excellents souvenirs. M. Louis Dubois, député de la Seine, l'organisateur de la coalition qui a battu les socialistes dans la banlieue parisienne, regardée par eux comme leur fief, s'est acquis une réputation méritée, par son remarquable rapport sur les réparations financières énoncées dans le traité de paix et par ses récentes études sur la situation des régions dévastées. M. Louis Dubois, d'autre part, est un catholique qui n'a jamais fait ni mystère ni étalage de ses convictions religieuses, mais a toujours consacré sa conduite à ses croyances. Le voilà ministre du commerce; M. Jourdain, lui, est ministre du travail.

Naturellement, sur l'avenir du ministère Clémenceau, sur la succession de M. Poincaré à la présidence de la République, sur l'orientation politique générale, les commentaires vont leur train. Toute incertitude reste prématurée. Il faut attendre, pour y voir clair, les élections sénatoriales, qui sont proches. Il serait imprudent d'accorder une créance excessive aux bruits qui circulent, parce qu'aucun d'eux ne repose sur rien de vraiment solide.

Les paroles les plus sages sont bien encore celles qu'a prononcées hier M. Siegfried, dans son allocution. « Au travail dans tous les domaines, a-t-il dit à ses collègues; réparation des dégâts de la guerre; lutte contre la vie chère; établissement normal de nos changes; équilibre de nos budgets; développement de notre production agricole et industrielle et de notre commerce d'exportation, voilà nos premiers buts. » M. Siegfried a ajouté: « Le jour où notre situation économique et financière sera rétablie, nous pourrions donner cours à nos préoccupations d'améliorations sociales. »

Ce langage du doyen d'âge, homme d'expérience, semble bien correspondre aux désirs du pays comme à ceux de la majorité. Tous les problèmes énumérés par M. Siegfried trouvent une solution prompte. La leur donner, équitable et rapide, c'est le plus sûr moyen de satisfaire l'opinion et de porter remède à un état de choses qui serait dangereux, tant pour la paix sociale que pour l'avenir de la France, de laisser encore s'aggraver.

La France et le Vatican

Paris, 9 décembre.

L'agence Havas publie la dépêche suivante, datée de Rome, et que nous reproduisons sous toutes réserves:

« On déclare ouvertement dans les milieux du Saint-Siège que la reprise des relations diplomatiques entre la France et le Vatican est imminente. On croit que le Pape désignera comme nonce soit Mgr Tedeschini, soit Mgr Cervelli. D'autre part, on s'attend à ce que la France désigne comme ambassadeur M. Loiseau. Les bases de l'entente seraient les suivantes: la législation française actuelle demeurerait inchangée, mais le gouvernement français prendrait l'engagement de garantir la liberté politique des délégués. En outre, il donnerait son assentiment à la nomination des évêques. Le Saint-Siège, de son côté, confierait à la France la protection des chrétiens d'Orient. »

Au Conseil municipal de Paris

Paris, 10 décembre.

(Havas.) — Le Conseil municipal de Paris a nommé aujourd'hui son bureau. Sont élus: président: M. Oudin; vice-présidents: MM. Delavelle et Lallement; syndic: M. Autec, tous du bloc républicain-national.

La Roumanie a signé la paix

Paris, 10 décembre.

(Havas.) — Le général Coanda, plénipotentiaire roumain, a signé, mercredi soir, à 6 h., dans le cabinet de M. William Marlin, chef du protocole, le protocole d'accession au traité de paix de Saint-Germain, au traité des minorités et au traité de Neuilly.

L'Allemagne prépare sa réponse

Berlin, 10 décembre.

Le cabinet du Reich s'est réuni, hier matin, et a décidé d'adresser une réponse à l'Entente dans le plus bref délai possible. Le comité de l'Assemblée nationale pour les affaires étrangères travaillera dès aujourd'hui au projet de réponse allemande, de sorte qu'on peut envisager l'envoi de celle-ci à Paris pour cet après-midi ou ce soir.

En vue d'acquiescer une certitude en ce qui concerne la demande du protocole additionnel menaçant l'Allemagne de mesures militaires, le gouvernement allemand demandera si l'Entente se raitie à la manière de voir allemande, selon laquelle, une fois l'état de paix rétabli, doivent seules servir de base les dispositions

générales du traité de paix et celles adoptées par le droit des gens.

Le gouvernement allemand persiste également dans son point de vue au sujet de la livraison de 400,000 tonnes de docks flottants, qu'il déclare être une prétention intolérable économiquement.

Les inculpés offrent de se livrer

Munich, 10 décembre.

(Wolff.) — Dans une lettre adressée au président de l'association bavaroise d'assistance de la Croix-Rouge, l'ex-kroppprinz Rupprecht de Bavière déclare que, à son avis, les dispositions du traité de Versailles relatives à la livraison de ressortissants allemands, comme prétendus responsables de la guerre mondiale, constituent une violence faite à un peuple sans défense. Toutefois, afin que les puissances ennemies ne prennent pas prétexte d'un refus possible pour maintenir plus longtemps en captivité les prisonniers de guerre, il se mettra spontanément à leur disposition.

Le dire d'un journal viennois

Vienne, 10 décembre.

Le Neue Tag écrit: « Selon les meilleurs entendistes d'ici, on peut admettre avec certitude que le Conseil suprême à Paris n'autorisera pas la réunion du Vorarlberg à la Suisse. Il se rendrait compte que la perte du Vorarlberg serait le commencement de la désagrégation totale de la république d'Autriche. D'après les communications authentiques qui seraient faites à ce journal, toutes les commissions de l'Entente à Vienne, dans leurs rapports à leurs gouvernements au sujet de la question du Vorarlberg, se seraient prononcées énergiquement pour le refus de l'autorisation au Vorarlberg de s'affilier à la Suisse. » C'est la continuation de la campagne contre le Vorarlberg.

Les Afghans et les bolchévistes

Du Bureau ukrainien en Suisse: La délégation afghane a quitté Moscou il y a quelques jours. Au moment du départ, le chef de la délégation a exprimé l'espoir que, avec l'aide de la Russie bolchéviste, les Afghans bienfront de l'Angleterre leur complète indépendance. L'agitation des maîtres de la Russie rouge prend en Afghanistan des proportions toujours plus grandes.

Le succès du raid aérien pour l'Australie

Le capitaine aviateur Ross Smith est arrivé hier mercredi à Port Darwin (Australie).

PETITE GAZETTE

On ira M. Poincaré

M. Raymond Poincaré vient de louer, à Paris, près du Bois de Boulogne, un petit hôtel situé rue Marbeuf, qui va de la rue Pergolèse au chemin de fer de Ceinture. C'est là qu'il habitera dans quelques semaines, le temps de son septennat accompli.

Lorsque, le 17 janvier 1913, M. Poincaré fut élu président de la République, il occupait un petit hôtel particulier, rue du Commandant Marchand, tout à côté du bois de Boulogne. C'est une prédilection qu'a le président de la République pour ce quartier.

On ne tardera pas à voir M. Poincaré reprendre la plume dans un grand journal de Paris, en attendant qu'il rentre au Sénat, comme c'est son ambition.

Confédération

Suisse et Hongrie

Le gouvernement hongrois a décidé d'établir à Berne une légation et à Zurich un consul général. Sera nommé ministre plénipotentiaire, le baron Jules de Bornemisza, ancien consul général à Bucarest; le consul général sera M. Géza de Gaspardly, ancien consul général à Alger et à Marseille.

La loi sur les conditions du travail

La votation populaire sur la loi fédérale du 27 juin 1919 portant réglementation des conditions du travail a été fixée au 8 février 1920.

Presse te-sinoise

On nous écrit de Lugano: La Gazzetta confirme que M. le conseiller national Emile Bossi abandonne sa direction, qu'assume désormais M. le professeur Antoine Galli, député au Grand Conseil. La Gazzetta annonce pour le nouvel an un agrandissement de son format. Le Dovere est, lui aussi, en voie d'amélioration.

M. de Freycinet

Après un long séjour à Genève où il était en traitement, M. de Freycinet, ancien président du Conseil français, est parti mardi soir pour Paris.

Reconnait-sance féminine

A la suite du vote de la loi sur la durée du travail dans les administrations fédérales, les dames télégraphistes et téléphonistes ont fait parvenir à la présidence du Conseil national un beau bouquet d'œillets rouges et blancs pour marquer leur reconnaissance, car la nouvelle loi leur vaudra de sensibles allègements.

NOUVELLES FINANCIERES

La Bourse

Sur les nouvelles plus rassurantes qui sont arrivées au sujet de la situation internationale, les cours ont remonté hier.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

SUISSE

Assemblée fédérale L'élection du Conseil fédéral

Berne, 11 décembre.
Toutes les tribunes sont comblées à l'ouverture de la séance des Chambres réunies. L'assemblée est très nombreuse : 178 conseillers nationaux et 42 conseillers aux Etats répondent à l'appel nominal.

On procède tout d'abord, par sept tours de scrutin, à l'élection des membres du Conseil fédéral.

Le premier tour, sont délégués et rentrés 216 bulletins : Hanes, 28 ; majorité absolue, 95. M. Molta est élu par 172 voix. Obtiennent des voix : MM. Schöllhess, 4 ; Soldini, 3 ; Musy, 2 ; Haab, Evéquo, Walther, Ming, Grimm, Borella, Burren, chacun une voix.

Deuxième tour : Bulletins délégués : 219. Majorité absolue : 96. M. Schalthess est élu par 161 voix.

Obtiennent des voix : MM. Calonder 8, Haab 5, Keller 2, Scheurer 2, Calame, Rickli, Greulich, Stadlin, Haberin, Ming, Gaflich, Scherrer-Fullemann, Walther, Wyrach, chacun 1 voix.

Troisième tour : Bulletins délégués : 212. Majorité absolue 93. M. Calonder est élu par 146 voix.

Quatrième tour : M. Haab est élu par 179 voix. Majorité absolue, 97.

Cinquième tour : Bulletins délégués, 220. Majorité absolue, 97. Blancs, 27. M. Scheurer (Berne) est élu par 155 voix.

M. Charles Scheurer est âgé de 47 ans. Il a étudié le droit à Neuchâtel, à Berne et à Berlin et a pratiqué le barreau jusqu'à son entrée au gouvernement bernois, en 1910. Il est lieutenant-colonel d'artillerie et le département militaire lui est réservé.

M. Lohner obtient 20 voix ; M. Rickli, 4, M. Willem, 2, M. Stossel, 1.

Sixième tour : Bulletins délégués, 220. Blancs : 17. Majorité absolue, 102. M. Maillefer obtient 84 voix. M. Chuard, 75 ; M. Rappard, 19, M. Rickli, 2 ; M. Bersier, 2.

M. Chuard renonce à ses députés qui ont voté pour lui et les prie de reporter leurs voix sur M. Maillefer.

On procède à un nouveau scrutin. Septième tour : Bulletins délégués : 225. Blancs : 21. Majorité absolue : 103.

M. Maillefer obtient 91 voix ; M. Chuard 50 ; M. Calame, 24 ; M. Rappard, 17 ; M. Bersier, 3. Nouvelles bulletins.

Huitième tour : M. Graber propose de suspendre la séance. La proposition Graber est écartée par 11 voix contre 34.

M. Calame déclare qu'il n'est pas candidat. Le neuvième tour de scrutin se fait au milieu d'une grande agitation.

Bulletins délégués : 226. Blancs : 18. Valables : 205. Majorité absolue : 103.

Obtiennent des voix : M. Maillefer, 94 ; M. Chuard, 50 ; M. Rappard, 36 ; M. Calame, 16. Point d'élu.

On propose de nouveau le renvoi de l'élection ; mais, par 154 voix contre 43, l'assemblée décide de continuer à voter.

On passe au dixième tour. Bulletins distribués : 228 ; rentrés : 224 ; blancs : 4 ; valables : 216. Majorité absolue : 109.

M. Chuard obtient 89 voix ; M. Maillefer, 88 ; M. Rappard, 39.

Onzième tour de scrutin : Bulletins valables : 216. Majorité absolue : 109. Est élu : M. Ernest Chuard, conseiller national et conseiller d'Etat vaudois, par 159 voix.

M. Meiler obtient 57 voix. M. Chuard déclare qu'il a le devoir et le droit de demander quelque temps de réflexion. Il remercie le Conseil d'avoir accordé un siège au canton de Vaud.

On passe à l'élection du septième conseiller fédéral. Bulletins distribués : 227 ; rentrés : 224 ; blancs : 15 ; valables : 209. Majorité absolue : 105.

Est élu : M. MUSY, conseiller national et conseiller d'Etat de Fribourg, par 144 voix.

Obtiennent des voix : MM. Rappard, 43 ; Walther, 6 ; Evéquo, 4 ; Bopp, 3 ; Rickli, 2.

M. Molta est élu président de la Confédération par 169 voix sur 210 bulletins valables. Il y a eu 25 bulletins blancs.

M. Schalthess est élu vice-président du Conseil fédéral, par 128 voix.

Le chancelier de la Confédération, M. de Steiger est confirmé dans sa charge, par 156 voix.

Une entente entre la Société des éditeurs de journaux suisses et l'Association de la presse suisse interdit d'accepter des communications destinées à remplacer les annonces ou revêtant un caractère de réclames commerciales.

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 5 décembre

Le Conseil nomme M. Roger Diesbach membre du Conseil d'administration de la Banque de l'Etat ;

— Il approuve les nouveaux statuts de la Chambre suisse d'horlogerie ;

— Il autorise la commune de Fribourg à procéder à une acquisition et à des ventes d'immeubles, celles de Buë, Cotsens et Cormérod à procéder à des ventes d'immeubles, celles d'Estavayer-le-Lac et Antigny à procéder à des acquisitions d'immeubles, celles de Planfayon, Heitenried, Zumholz, Villaraboud, Courtaman et la paroisse de Montbovon à lever un impôt, celles de Treyvaux, Bransried et la paroisse de Guin à contracter un emprunt.

Université

Un généreux anonyme de Bulle vient d'adresser son troisième don de Noël de 100 fr. en faveur de l'Université. Cette somme, comme les précédentes, sera versée par le trésorier d'Etat au fonds universitaire des petites donations.

On nous demande de transmettre les remerciements du Directeur de l'Instruction publique à cet ami, inconnu, de notre institut des études supérieures.

Congé des écoles

Par arrêté du Conseil d'Etat, toutes les écoles primaires, secondaires et supérieures, dans le canton de Fribourg, ont congé toute la journée de demain vendredi, 12 décembre, en l'honneur de l'élection de M. Musy au Conseil fédéral.

Subside fédéral

Le Conseil fédéral alloue au canton de Fribourg un subside de 25 % des frais d'assainissement d'une surface de 28,5 hectares au feu dit « Es grands Prés », près Ruesyes-les-Prés (Broye). Le devis des travaux est de 99,200 fr. ; le maximum de la subvention est de 24,800 fr.

Le trésor espagnol

Les lettres d'Espagne demandant des secours d'argent pour déboucher une prétendue mine au trésor continuent d'arriver un peu partout en France et en Suisse, grâce aux adresses que des voleurs se procurent. Espérons qu'il n'y aura plus de gens pour se laisser duper par des propositions semblables.

Pro Juventute

La vente en faveur des colonies de vacances et de la protection de la mère et de l'enfant a grand succès cette année. Tout le monde pourra admirer, ces jours-ci, dans les vitrines des dépôts : les librairies Gérard, rue de Romont, Labastrou, rue de Lausanne, et Meyer, rue des Postales, copies d'œuvres de deux artistes suisses, Portier et Töpffer, et les timbres aux écussons de Vaud, Obwald et Nidwald, dont l'exécution est parfaite au point de vue artistique et héraldique.

Les banques, instituts et maisons de commerce de Fribourg rivalisent en faveur de l'œuvre. Une bonne partie d'entre elles ont déjà fait une provision importante de timbres pour leur correspondance. Celles qui n'ont pas encore leur stock s'empressent de se fournir auprès des dépôts indiqués.

Conférences de la Grenette

La conférence de M. le professeur Chérel ne pouvant pas avoir lieu vendredi, 12 courant, est renvoyée au lundi 22 décembre.

Représentations théâtrales

Fribourg aura de nouveau le privilège d'entendre, dimanche prochain, en matinée et en soirée, une troupe choisie d'artistes de Genève. Ils nous viennent non seulement avec leur talent si apprécié, mais avec la même générosité pour contribuer au développement matériel des œuvres paroissiales si intéressantes d'hommes et de jeunes gens de Saint-Pierre.

Tous ceux qui ont déjà eu l'avantage d'applaudir ces aimables artistes ne manqueront pas de s'accorder une nouvelle jouissance littéraire et de contribuer aussi à faire une charité. — Voir programmes et affiches. Location dès ce jour chez M. Von der Weid.

Asile de l'Âge

On nous écrit :
Le temps des arbres de Noël approche. Les petits enfants rêvent aux beaux cadeaux qu'ils trouveront au pied de l'arbre illuminé. Mais les pauvres petits qui habitent d'humbles maisons dans les rues étroites de notre vieille ville se demandent si l'Enfant-Jésus trouvera le chemin jusque chez eux, puisqu'il n'y a ni tram ni funiculaire qui conduisent au bas du Staden. Mais il leur reste un espoir : l'école enfantine du rectorat Saint-Maurice, où des Sœurs dévouées leur parlent de l'Enfant-Dieu, qui aime aussi les pauvres et surtout les petits enfants. Les bienfaiteurs, anciens et nouveaux de l'Asile de l'Âge, sont priés de bien vouloir envoyer les objets de toute nature qu'ils destinent à l'arbre de Noël aux adresses suivantes : Mlle Anna de Weck, rue Saint-Pierre, 16, Mme Pierre de Gendre, Grand-rue, Révérendes Sœurs Théodosiennes, rue de la Lenda, 137, et Cure de Saint-Maurice.

Lire la suite des « Fribourg » en 4^{me} page.

Buvez le

STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

M. Clémenceau à Londres

Londres, 11 décembre
(Havas). — A la Chambre des communes, M. Bonar Law a déclaré que, pendant le séjour de M. Clémenceau à Londres et en raison de l'importance des problèmes à examiner, M. Lloyd George devra s'abstenir de venir à la Chambre. M. Bonar Law répondant à une question sur la réception de Clémenceau à la Chambre a dit : « Je ne peux pas répondre à cette question. »

Londres, 11 décembre.

La visite du président du conseil des ministres français, M. Clémenceau, provoque le plus vif intérêt, d'autant plus qu'il paraît que la décision de cette visite en Angleterre a été prise subitement. Le fait que le ministre des affaires étrangères italien, M. Scialoja, se trouve actuellement à Londres, encourage l'opinion qu'il pourrait s'agir d'une discussion urgente de la politique commune anglo-franco-italienne dans les affaires européennes, et que l'occasion serait saisie pour discuter aussi le problème de Fiume. L'un des questions les plus urgentes est la question de la politique envers le bolchévisme, et l'on croit que les trois Etats considéreront aussi la politique commune dans cette affaire. Les cercles financiers espèrent que M. Clémenceau soulèvera aussi la question du taux du change, étant donné que le franc a rapidement baissé, ces derniers temps, en Angleterre. On est d'avis ici que la France a abandonné tout espoir dans les efforts financiers américains pour stabiliser immédiatement le change et qu'elle se tourne maintenant vers l'Angleterre.

Paris, 11 décembre.

(Havas). — Le Petit Journal remarque que, bien que l'importance et l'intérêt de la visite de M. Clémenceau soient évidents, on se tromperait toutefois si on la croyait motivée par des raisons anormales ou insolites. D'autre part, le Petit Journal croit qu'il n'est plus question de transférer le siège du conseil suprême et de la conférence des puissances alliées.

On peut mesurer ainsi, conclut le Petit Journal, la portée des conversations à Londres, d'où sortira sans doute une nouvelle solution du problème des relations entre les puissances alliées.

Les réparations de l'Allemagne

Dresde, 11 décembre.

Le ministre du Reich, Gessler, a déclaré hier aux représentants de la presse, de l'industrie et des ouvriers que les travaux de reconstruction dans le Nord de la France commencent au printemps 1920. Les fournitures seront probablement réparties entre les industriels. Les salaires seront très minimes.

L'Entente et la Hongrie

Paris, 11 décembre.

(Havas). — M. Clémenceau, agissant au nom du Conseil suprême des Alliés, a envoyé une brève réponse aux deux notes par lesquelles M. Husar, le nouveau président du conseil hongrois, alléguait divers prétextes pour ne pas envoyer de délégués à Neuilly.

Le Conseil suprême, dit ce document, a pris connaissance de la réponse du gouvernement hongrois annonçant que les trois personnes qu'il se proposait de choisir comme délégués se trouvaient entravées par les Roumains. Le Conseil suprême n'a pas intervenu dans une question de cet ordre et il renouvelle au gouvernement hongrois son invitation d'envoyer dans le plus court délai possible ses délégués à Neuilly.

L'Angleterre et les Soviets

Londres, 11 décembre.

(Havas). — Après une discussion fort animée, le congrès des Trade-Unions a décidé de demander que le gouvernement donne des passeports à la commission du congrès chargée d'aller dans la Russie des Soviets faire une enquête sur la situation.

Le président de la Chambre belge

Bruxelles, 11 décembre.

(Havas). — Après trois tours de scrutin, la Chambre a élu président M. Brunet, socialiste, par 84 voix contre 72 à M. Carton de Wiart, catholique.
(Une grande partie des libéraux ont donc voté avec les socialistes.)

Les notes de l'Entente et la presse allemande

Berlin, 11 décembre.

La presse de la droite n'y voit aucune concession, bien que suivant le Lokalanzeiger la situation est finalement éclaircie par ces notes. Théodore Wolff écrit dans le Berliner Tageblatt : « Le ton de ces notes est dur, cependant derrière les pierres de tailles froides dont s'entoure et s'entortille le Conseil suprême souffle une petite bise de conciliation. » La Gazette de Voss ne voit que dans l'une des notes une certaine mesure de conciliation et cela dans la question de Scapa-Flow. Les communications qui sont faites concernant la livraison des 400,000 tonnes de matériel naval est reçu par toute la presse avec un scepticisme. Le Vorwärts écrit : « Les promesses de l'Entente ont prouvé être jusqu'ici des chiffons de papier, de sorte qu'après tant d'expériences et de déceptions nous ne pouvons plus croire à la sincérité des Alliés. La Deutsche Allgemeine Zeitung dit que, l'Allemagne n'ayant en tout que 500,000 tonnes de matériel naval demandé par l'Entente, en résulte qu'elle ne peut pas signer un protocole qui lui demande la livraison de 400,000 tonnes de ce matériel, et toute la presse se joint à son avis, que l'Entente n'a signé pas des négociations à ce sujet, la nomenclature

du protocole est commandée par l'insistance de conservation.

Le Vorwärts écrit que, dans un tel cas, il faut déclarer calmement et avec résignation : « Impossible et inacceptable. »

Le Lokalanzeiger dit qu'il est vrai que le sort du peuple allemand n'est plus entre les mains du peuple allemand, mais entre celles de M. Clémenceau.

Berlin, 11 décembre.

La séance d'hier de la commission des affaires étrangères, à laquelle M. Simson assistait, a duré de 10 heures du matin jusqu'au milieu de l'après-midi.

Après ces discussions, le cabinet est une longue séance.

D'après la Deutsche Allgemeine Zeitung, la liste des membres de la commission qui se rendra à Paris n'est pas encore arrêtée.

La crise du change

Paris, 11 décembre.

(Havas). — Suivant l'Echo de Paris, le conseil des ministres a consacré hier une partie de ses délibérations à la crise du change.

Les ministres intéressés dans la partie poursuivie aujourd'hui leurs discussions.

L'Echo de Paris ajoute qu'il croit savoir que le conseil des ministres, sur la proposition de M. Loucheur, a accepté le principe de l'importation de marchandises d'Allemagne et de tous pays au change favorable, dès la mise en vigueur du traité, et cela sans formalités autres que celles se rapportant aux tarifs de douane existants.

Le nouveau cabinet espagnol

Madrid, 11 décembre.

(Havas). — Le comte de Mugalla a été chargé de constituer le cabinet. Le marquis de Lema a refusé de garder le ministère des affaires étrangères, malgré les démarches que le chef du parti libéral-conservateur, M. Dato, a faites auprès de lui.

M. de Mugalla pense arriver à se constituer un cabinet de concentration libéral-conservateur pour approuver spécialement le budget.

Les constructions navales américaines

Washington, 11 décembre.

(Havas). — Le programme complet des constructions navales pour 1921, que recommande la commission générale navale comprend 2 cuirassés, 1 croiseur de bataille, 10 croiseurs légers, 5 contre-torpilleurs et 6 sous-marins.

Courrier perdu

Paris, 11 décembre.

(Havas). — L'administration des Postes fait connaître qu'une partie de la correspondance expédiée de Paris le 21 novembre dernier par le train de luxe Simplon-Orient-Express à destination des pays balkaniques et de la Turquie a été détruite à la suite d'un incendie survenu dans le wagon postal entre Belgrade et Nisch.

Les chemins de fer français

Paris, 11 décembre.

(Havas). — Le Petit Parisien dit que, au ministère des travaux publics, on a déclaré qu'il est absolument inexact qu'on ait l'intention de supprimer des trains de voyageurs au moment même où, par suite des vacances du jour de l'an, le trafic sera plus intense.

Les services compétents étudieront, ce déjà passé, les modifications ou les suppressions qui leur ont été soumises par le gouvernement, et le ministère donnera son adhésion, s'il y a lieu.

L'écrivain populaire Schmidt

Berlin, 11 décembre.

L'écrivain populaire bavarois, Maximilien Schmidt, vient connu pour ses contes des forêts bavaroises, bien de mourir, à l'âge de 88 ans.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 11 décembre

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, à peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second, celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	41 15	46 15
Londres (livre st.)	19 35	19 75
Allemagne (marc)	9 35	11 35
Italie (lire)	87 80	89 30
Autriche (couronne)	2 60	4 60
Prague (couronne)	7 50	9 50
New-York (dollar)	4 86	5 26
Bruxelles	47 —	49 —
Madrid (peseta)	100 75	103 75
Amsterdam (florin)	193 50	195 50
Pétrograd (rouble)	8 —	12 —

LES GROS LOTS DU CRÉDIT NATIONAL

Dés maintenant, on sait de bonne source que l'emprunt du Crédit national, dont la souscription sera ouverte le 12 décembre, et close le 23 décembre au plus tard, aura un grand succès. C'est la preuve que les emprunts à lots répondent de plus en plus à un véritable besoin de l'épargne.

Pour son premier contact avec l'épargne, le Crédit national n'a pas marchandé à ses Obligations les avantages qu'on pouvait désirer. D'abord, l'intérêt ressort à plus de 5 % net de tous impôts présents et futurs, puis le souscripteur a l'assurance d'être remboursé à 600 francs, alors qu'il n'a déboursé que 495 francs en souscrivant : cette prime de 105 francs correspond déjà à un lot pour tout le monde. Mais surtout le tableau des lots est d'une tenue des plus séduisantes : il y aura chaque année 68 gros lots, comprenant 4 lots de 1 million, 4 lots de 500,000 francs, 20 lots de 100,000 francs et 40 lots de 50,000 francs qui seront répartis également entre les tirages des 1^{er} mars, 1^{er} juin, 1^{er} septembre et 1^{er} décembre. A partir de 1920, il y aura donc tous les trimestres un millionnaire de plus.

L'enseignement religieux dans les écoles d'Argovie

La persévérante revendication des catholiques argoviens touchant l'enseignement religieux scolaire vient enfin d'être couronnée de succès. Le grand Conseil a décidé que, dès l'année prochaine, l'Instruction religieuse interconfessionnelle serait abolie et que l'enseignement religieux serait donné par les soins des autorités ecclésiastiques. Les maîtres peuvent, bien entendu, en être chargés s'ils veulent le donner conformément aux vœux de l'autorité religieuse.

Le parti conservateur-catholique, ayant obtenu ce qu'il réclamait depuis tant d'années, a décidé en retour de donner son adhésion à la loi portant réforme des traitements des instituteurs.

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

L'association des professeurs universitaires suisses a tenu son assemblée générale les 6 et 7 décembre, à Berne. On a discuté la question de la faculté pour les étudiants de passer d'une université à une autre, puis le projet d'un office universitaire suisse. L'office, qui doit donner des renseignements aux universités du pays et de l'étranger, sera dirigé par une commission dans laquelle toutes les universités suisses seront représentées. Il commencera à fonctionner aussitôt que quatre universités auront donné leur approbation.

Fribourg a été choisi comme Vorort. M. le professeur Pierre Ely, de Fribourg, a été nommé président de l'association.

FAITS DIVERS

SUISSE

Les automobiles

Au sujet de l'accident arrivé à l'automobile de la légation ukrainienne, à Berne, nous sommes informés que le chauffeur avait entrepris sous sa propre responsabilité une promenade d'agrément, en compagnie de quelques amis. La mission ukrainienne a porté plainte contre le chauffeur.

Le feu à la mine

De Sion : Le feu a éclaté hier mercredi à midi dans la mine de Nendaz. Des explosifs ont éclaté. Aucun ouvrier ne fut blessé. Ils avaient aperçu le feu et pu se mettre à temps en sécurité.

La fièvre aphteuse

Herzogenbuchsee, 10 décembre.

La fièvre aphteuse s'est déclarée à Scheidegg. Les écoles ont été fermées.

Echos de partout

L'ÉLU NE CONNAISSAIT PAS

SES DEVOIRS D'ÉLECTEUR

Le dimanche des élections, l'amiral français Guépratte, candidat dans le Finistère et élu depuis, se présente à un bureau de vote :

— Messieurs, salut-bonjour, dit-il selon une formule qui lui est habituelle.

Et l'amiral Guépratte tendit au président un bulletin de vote.

— Mais, Monsieur l'amiral, dit le président, il faut le mettre sous enveloppe.

— Ah ! je ne savais pas, répondit l'amiral, qui ébaucha docilement de réparer son oubli. Mais le président intervint de nouveau :

— Et votre carte d'électeur ?

— Ma carte d'électeur ? Pourquoi faire ? Vous ne connaissez bien, tout le monde me connaît ici, je suis l'amiral Guépratte, vous savez bien.

— Sans doute, mais la loi veut que chaque électeur présente sa carte, faute de quoi E ne peut voter.

— Mais je ne savais pas, moi !

— Alors, Monsieur l'amiral, je suis désolé, mais je ne puis recevoir votre bulletin.

— Tant pis, ça me fera une voix de moins, mais, tout de même, y en a-t-il des choses qu'il faut savoir !

Et l'amiral s'en alla après un nouveau :

MOT DE LA FIN

— Connaissez-vous mon genre ?

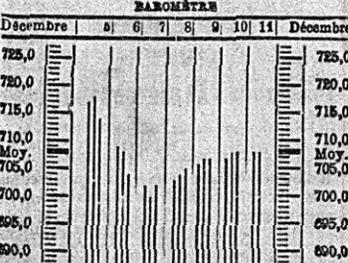
— Non, je n'ai pas ce plaisir.

— Ce plaisir... Comme on voit bien que vous ne le connaissez pas !

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 11 décembre

BAROMÈTRE



FRIBOURG

La réception à Fribourg de M. MUSY, conseiller fédéral

M. Musy, conseiller fédéral, arrivera à Fribourg, demain vendredi, à 3 heures de l'après-midi, par train spécial.

Une saute de 22 coups de canon marquera l'arrivée.

A 3 heures, vendredi, les cloches sonneront pendant un quart d'heure dans tout le canton.

Un cortège d'honneur, préparé sous les auspices du Haut Conseil d'Etat, se formera à l'avenue de Pérolles et sur la place de la gare et défilerà devant M. Musy, qui sera entouré du Conseil d'Etat et des députés aux Chambres fédérales.

Le cortège suivra les rues de Romont, de Lansanne, la place du Tâleul, le Pont-Muré, Saint-Nicolas, la rue des Chanoines, la rue Zehringen, la Grand'rue et s'arrêtera devant l'Hôtel du gouvernement. M. Perrier, président du Conseil d'Etat, et M. Romain de Weck, syndic de Fribourg, présenteront à M. Musy les félicitations du canton et de la ville de Fribourg. (Chant : Sociétés de chant de Fribourg.)

La manifestation sera clôturée par l'hymne national, accompagné par la Musique de Landwehr et chanté par tous les assistants.

Toutes les sociétés de Fribourg sont invitées à s'associer à ce témoignage de sympathie.

Les bureaux de l'Etat seront fermés vendredi après midi.

Les établissements industriels et financiers de la place, etc., ne manqueront pas d'accorder à leur personnel la facilité de prendre part au cortège d'honneur.

La population est invitée à pavoiser.

Ordre du cortège

1. Groupe de dragons.
2. Musique : Union instrumentale.
3. Ecoles de garçons : Ecoles primaires, Orphelinat de la Ville.
4. Ecoles secondaires professionnelles.
5. Ecole d'agriculture.
6. Ecole normale de Hauteville.
7. Collège Saint-Michel.
8. Université : MM. les Etudiants, MM. les Professeurs.
9. Musique : la Concordia.
10. Délégués des districts (sociétés, délégués, autorités) : Veveyse, Broye, Glâne, Lac, Singine, Sarine (délégués des campagnes et délégués de la ville), Grubère (délégués d'Albeuve et de Grandvillard).
11. Boys scouts.
12. Déléguations ecclésiastiques.
13. Chapitre de Saint-Nicolas.
14. Camarades de M. Musy.
15. Barreau fribourgeois.
16. Chambre de commerce.
17. Banque de l'Etat.
18. Personnel de la Direction des Finances.
19. Musique de Landwehr.
20. Conseil communal de Fribourg.
21. Tribunal cantonal.
22. Grand Conseil.
23. Bureau du Grand Conseil.
24. Pages avec les drapeaux des cantons.
25. Grenadiers et drapeau fribourgeois.
26. Demeiselles d'honneur.

M. MUSY, CONSEILLER FÉDÉRAL

27. Conseil d'Etat.
 28. Députés aux Chambres fédérales.
 29. Tambours et clairons.
 30. Drapeau fédéral.
 31. Officiers (en casquette).
 32. Sociétés militaires.
 33. Groupe de dragons.
- Les groupes arriveront à la place de la gare à 2 h. 1/2 et recevront des Commissaires des directions utiles.
- La Landwehr, les drapeaux avec deux délégués, les demoiselles d'honneur, les grenadiers, MM. les conseillers d'Etat auront seuls accès au perron de la gare.
- Soir, 5 h. 1/2. Concert d'orgues à Saint-Nicolas en l'honneur de nos hôtes.
- 7 h. 1/2. Cortège aux flambeaux, par les étudiants de l'Université (départ du Parc des sports).
- 8 h. 1/2. Sténaude devant l'hôtel du Gouvernement, par la Musique de Landwehr et les Sociétés de chant de la Ville.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Association populaire catholique suisse. — Les membres sont priés de prendre part avec leur section au cortège organisé pour la réception de M. Musy, conseiller fédéral. Rendez-vous vendredi, à 2 h. 1/2, au boulevard de Pérolles.

Cœlia chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, jeudi, à 8 h. 1/2, répétition générale.

Société de chant La Mutuelle. — Ce soir, jeudi à 8 h. 1/2, répétition à la Brasserie Peier.

L'Antenne Fribourg. — Tous les membres, actifs, passifs, libres, et honoraires sont priés de se rencontrer vendredi, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, au Boulevard de Pérolles, à l'endroit qui sera indiqué sur place, afin de participer au cortège organisé pour la réception de M. Musy, nommé conseiller fédéral.

Port du sautoir obligatoire.

Société fédérale de gymnastique La Fribourgeoise. — Les gymnastes sont tenus d'assister en corps à la réception de M. Musy, conseiller fédéral, qui aura lieu vendredi, 12 décembre. Rendez-vous sur la place de la gare, à 2 h. 1/2 de l'après-midi. Tenue civile avec sautoir.

Les gymnastes de La Fribourgeoise et de l'Antenne qui seront costumés en pages sont priés

de se trouver vendredi, 12, à 1 h. 1/2 de l'après-midi, au Pensionnat, rue du Père Girard.

Gymnastique Hommes. — MM. les membres sont invités à participer au cortège d'honneur de M. Musy, conseiller fédéral. — Rendez-vous : Hôtel de Rome, à 2 h. 1/2, vendredi.

C. A. S. Section du Molson. — MM. les membres de la section sont invités à accompagner le fanion au cortège d'honneur de M. Musy, conseiller fédéral. — Rendez-vous : Place de la Gare, à 2 h. 1/2, vendredi. Ne pas oublier les insignes.

F. C. Fribourg. — Les membres sont priés d'accompagner le fanion au cortège d'honneur de M. Musy, conseiller fédéral. — Rassemblement : Hôtel de l'Auruche, à 2 h., vendredi.

Société des artilleurs. — Tous les artilleurs doivent prendre part au cortège pour la réception de M. Musy. Ils sont priés de se rencontrer en uniforme, vendredi, à 2 h. 1/2, devant le Café continental.

Association fribourgeoise du commerce de détail. — Réception de M. le conseiller fédéral Musy, vendredi, 12 décembre, à 3 heures après-midi. Rendez-vous des membres de l'Association à 2 h. 1/2, au Café Terminus, pour participation au cortège.

Cercle d'études de l'Union des travailleuses. — Ce soir, jeudi, à 8 h. 1/2, séance au local de la rue de Morat.

Calendrier

Vendredi 12 décembre
Sainte ODILE, vierge

Sainte Odile, fille d'un duc d'Alsace, naquit aveugle; le jour de son baptême, un miracle lui donna la vue. Elle mourut vers 720, dans un des nombreux monastères qu'elle avait construits.

La France ayant adhéré à l'arrangement international des abonnements, nous informons nos abonnés de France qu'ils pourront renouveler leur abonnement par l'intermédiaire de leur bureau de poste, en spécifiant qu'il s'agit d'un abonnement postal : 20 fr. 20 pour 12 mois; 10 fr. 20 pour 6 mois et 6 fr. 20 pour 3 mois.

L'ADMINISTRATION.

Les nouveaux abonnés pour 1920 recevront la « Liberté » dès le 15 décembre prochain à condition d'avoir envoyé le prix de leur abonnement, pour six ou douze mois.

L'ADMINISTRATION.

Insomnie, Nervosité

sont évitées par l'emploi régulier des

Tablettes — Valériane-Houblon

— ZYMA —

Entièrement inoffensives.

Produit naturel.

Recommandé par les médecins.

Boîte de 100 tablettes, 4 fr. 50.

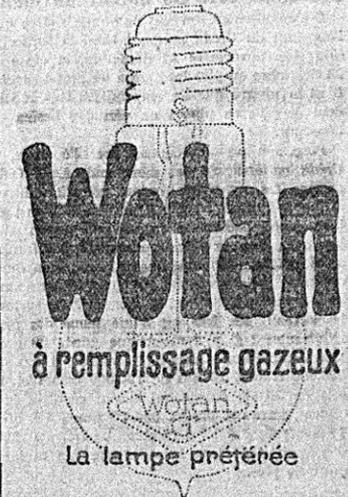
Se trouve dans toutes les pharmacies.



Neige Jungel
Crème non grasseuse
agréable pour les soins du visage



Ketol
NEURALGIE MIGRAINE
BOITE 5 TABLETTES
TOUTES PHARMACIES



Wotan
à remplissage gazeux
La lampe préférée

LE

THERMOGÈNE

est un remède facile, propre, certain, bien appliqué sur la peau, il guérit en une nuit Toux, Rhumatismes, Maux de gorge, Maux de reins, Points de côté, Torticolis. — Prix : 2.50

Se méfier des contrefaçons.



VENTE DE FIN DE SAISON
Du 1^{er} au 20 décembre. Grande réduction de prix sur tous les MANTEAUX & ROBES

Ministère Britannique des Munitions de guerre DISPOSALS BOARD

Un représentant du « Disposals Board » ci-dessus visitera la Suisse dans quelques semaines et sera prêt à donner des renseignements concernant la vente de métaux ferreux et non ferreux, de produits chimiques, et explosifs, de machines d'installation, véhicules mécaniques, matériel de chemin de fer, équipement et matériel de docks, instruments électriques, téléphones, équipement en tissus et en cuir, conserves alimentaires, avions, docks flottants, yachts, chalutiers de cabotage, baleiniers à vapeur, bateaux à moteur, bateaux de sauvetage, chaloupes à moteur, etc.

S'adresser en premier lieu à F. G. Moore M. I. M. E., M. S. E., Chambre 174, Délégation Britannique, Hôtel Astoria, Paris, en donnant tous les détails sur ce qu'on désire.

Pa 408 X 8561

A VENDRE ASTI ouvert
2 grands bâtiments locatifs
Quartier des Places, état de neuf, convenaient pour gros commerce ou bureaux.
S'adresser L. Baudère, Agence Immobilière. Tél. 475. Av. du Midi, 7, Fribourg.

1^{re} qualité
Joseph BASERBA
Rue de la Banque



Si vous voulez une
AUTOMOBILE à bon marché
faites vos commandes avant le printemps, le manque de charbon et de main-d'œuvre nous amèneront la même pénurie que le printemps passé. P 10029 F 8899

MODÈLES 1920

PEUGEOT 10-18 HP, torpédo 4 pl., démarrage et éclairage électriques	12,000 fr.
PEUGEOT 14-18 HP, torpédo 4 pl., démarrage et éclairage électriques	23,100 »
PEUGEOT 25-35 HP. Six-Lux, 6 cylindres sans soupapes, le châssis	35,000 »
Camion PEUGEOT 4 T., la plus haute récompense au Front, compl.	34,400 »
VERMOREL 12-16 HP., torpédo 4 pl., luxe, deux voitures en magasin, livrables tout de suite	28,500 »

Payable en argent français, pris à l'usage.
Etenues, huiles et accessoires au meilleur prix du jour. — Catalogue et renseignements gratuits l'envoie. — Se commander.

STUCKY frères, agents exclusifs, Criblet.

ON DEMANDE
jeune fille
propre et honnête, pour aider au café et au ménage de deux personnes. Casé 40 fr. par mois et bonne table.
S'adresser à M^{me} Hesse Klinge, 5, Solel, Elan, rue Samartano.

Cabinet dentaire de Payerne
Consultations tous les jours de 8 h. à 6 h. samedi excepté.
Dr H. GANQUILLET
& Ch. GENIAT
Médecin-dentiste
Maisons Delaurenz, Photogr. (La Riola)

A vendre
à la rue de Romont, immeubles formant angle de rue. Nombreuses vitrines.
S'adresser, par écrit, à Publicitas, à Fribourg, sous chiffres P 8732 F.

ON DEMANDE A LOUER
logement
3-4 chambres, avec balcon pour le 1^{er} avril ou date à convenir.
S'adresser sous P 8983 P à Publicitas S. A., Fribourg. 8518

A VENDRE
à Bulle, dans beau quartier
jolie villa
Belle construction, tout le confort moderne. Jardin potager et ombragé. Situation indépendante.
S'adr. à Publicitas S. A., Bulle, sous P 8221 B.

Galibres
POUR mesurer le bois numérateur
E. WASSMER S. A.
FRIBOURG

Châtaignes 1^{re}
sac de 10 kg. 7 fr. 50; sac de 15 kg. 10 fr.; 100 kg. 48 fr. port dû.
Fils de St. NOBARI, Lugano. 8684

Schaeffer frères
Varis, 29, Fribourg. Tél. 6.55

Chauffage central
Installations sanitaires

A l'occasion des fêtes de fin d'année
BAISSE IMPORTANTE
sur bijouterie et horlogerie.
Grand choix de pendules, montres, réveils, bagues, sautoirs, broches, etc.
Montres-bracelet or, depuis Fr. 90.—
depuis Fr. 15.—

H. VOLLICHARD-EGGER
Pont-Suspendu

MODES
M^{me} FAVÉ-MEIER
Mesdames,
Pour cause de fin de saison
Grand rabais (allant jusqu'à 30%)
sur tous les chapeaux
Une visite à mon magasin
Avenue de Pérolles, 21
vous convaincra de l'avantage qui vous est offert

ETRENNE MUSICALE
A VENDRE
piano-harmonium
Le piano, en tony, est de construction tout à fait moderne. L'harmonium possède 25 tuyaux et 6 registres : Harpe solenne, Viola, Diapason, Mélodia, Flûte, Celeste. On peut jouer le piano seul, l'harmonium seul ou les deux ensemble.
S'adresser au magasin Fostisch, à Vevey.

Samedi 13 décembre, à 8 1/2 heures du soir
GASINO SIMPLON
Soirée familière
ORGANISER PAR
la Société fédérale de gymnastique des hommes

